Paris, le 16 juin 2025

CDI aux Art Décoratifs

Directeur des musées (F/H)

Contrat à Durée Indéterminée
Poste à pourvoir à partir de juillet 2025

À propos des Arts Décoratifs

L'Institution des Arts décoratifs dite « MAD » est une institution culturelle française réunissant :

- Le musée des Arts décoratifs (750.000 œuvres du Moyen-Age à nos jours, inscrites sur l'inventaire des collections nationales, déployées dans le pavillon Marsan au sein du Palais du Louvre) et le musée Nissim de Camondo doté de collections exceptionnelles du XVIIIème siècle.
  Les musées sont situés 107 rue de Rivoli 75001 Paris et 64 rue de Monceau 75008 Paris.
- La bibliothèque qui met à disposition du public un fonds d'ouvrages et de documents graphiques sur l'art dans le monde des origines à nos jours, particulièrement dans le domaine des arts décoratifs ainsi qu'un fonds photographique ;
- Deux lieux d'enseignement : l'école Camondo, école supérieure de design et d'architecture d'intérieur (400 étudiants) située boulevard Raspail à Paris et 1 rue du parvis à Toulon et les Ateliers du Carrousel, ateliers de pratique artistique (1800 inscriptions annuelles) répartis sur les différents sites.

Organisme privé, association loi 1901 reconnue d'utilité publique, elle a été créée en 1882 dans le sillage des Expositions universelles par des collectionneurs soucieux de valoriser les beaux-arts appliqués et de tisser des liens entre industrie et culture, création et production. L'association bénéficie d'une délégation de service public avec l'Etat (le Ministère chargé de la Culture) pour les deux musées. En sus des œuvres présentées dans ses espaces permanents, le MAD programme entre 7 et 8 expositions annuelles autour des arts décoratifs, de la mode et du design. Il établit des liens étroits avec les autres musées nationaux et internationaux par le biais des itinérances et de l'ingénierie d'expositions, mais aussi en participant au réseau européen des musées d'arts décoratifs et en étant membre associé du Comité Colbert.

L'institution des Arts Décoratifs s'engage à lutter contre les discriminations à l'embauche et à favoriser la diversité au sein de l'association. Pour cela, à compétences égales, une attention particulière sera apportée aux personnes ayant des profils différents.

Mission principale

Rattaché à la Direction Générale, membre du comité de direction, le Directeur ou la Directrice des musées devra, dans le cadre fixé par le contrat de concession conclu avec l'Etat (ministère de la Culture) :

- Définir, sous le contrôle de la direction générale, la programmation artistique et culturelle des musées ainsi que de la bibliothèque, notamment ses expositions, la politique des publics et la politique d'édition ;
- Déterminer et mettre en œuvre la politique scientifique des musées et de la bibliothèque incluant la définition de la politique d'acquisition, de conservation et de valorisation des collections, ainsi que la rédaction du projet scientifique et culturel ;
- Participer à la mise en œuvre de la stratégie de développement de l'institution ;
- Piloter, coordonner et animer l'ensemble des services de la direction des musées et leurs activités.

Activités principales

Programmation artistique et culturelle des musées

- Définir, sous le contrôle de la direction générale, une programmation qui reflète l'identité des musées et reposant sur l'ensemble des départements constitutifs des collections ainsi que de la bibliothèque ;
- Instruire la faisabilité de la programmation pluriannuelle au regard du plan de charge des équipes de la direction des musée (conservation, service des collections, service des publics, éditions) et du budget mobilisable, en lien avec la direction de la production et sous le contrôle de la direction générale ;
- En s'appuyant sur la direction de la production et du développement international, accompagner l'identification et la mise en œuvre des projets pouvant faire l'objet d'itinérances, de coproductions et d'expositions hors-les-murs ;
- Définir, sous le contrôle de la direction générale, les grandes orientations en matière de communication des expositions ;
- Définir et mettre en œuvre une politique en matière d'édition et d'accueil des publics.

Politique scientifique des musées et de la bibliothèque

- Déployer une politique scientifique et culturelle qui :
  - rende compte de la pluridisciplinarité de l'institution et qui, en assumant pleinement la profondeur historique de ses collections, s'attache à rendre compte de problématiques contemporaines ;
  - s'appuie sur un dialogue régulier avec les autres institutions muséales dont les Arts Décoratifs partagent les champs disciplinaires ;
  - contribue à l'élargissement des publics et en particulier des publics jeunes ;
  - tienne compte des enjeux géopolitiques et environnementaux.
- Assurer la responsabilité de la conservation, de l'enrichissement et de la valorisation des collections des musées et de la bibliothèque. Cette charge implique notamment la présidence, par délégation du président de l'association, de la commission des acquisitions, la poursuite de l'inventaire et du récolement et la définition d'une politique de conservation préventive et de restauration ;
- Concevoir et mettre en œuvre le Projet Scientifique et Culturel des musées ;

Paris, le 16 juin 2025

CDI aux Art Décoratifs

Directeur des musées (F/H)

Stratégie de développement

- Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de développement international de l'institution concernant les relations avec les institutions muséales internationales *via* des itinérances, des coproductions, des hors-les-murs et les projets de développement du Comité international de l'institution ;
- Contribuer à la stratégie institutionnelle en construisant des projets avec l'Ecole Camondo et les Ateliers du Carrousel ;
- Contribuer à un travail en réseau avec les institutions nationales ;
- Participer à la définition de la stratégie en matière de mécénat afin de financer les activités des musées et de la bibliothèque.

Pilotage de l'ensemble des équipes de la direction des musées

- Diriger et animer l'ensemble des 115 collaborateurs de la direction des musées ;
- Encadrer directement les conservateurs du musée et les responsables de service.

Profil et qualités requises

- Titre de conservateur ou conservatrice en chef du patrimoine, ou répondant aux critères de direction d'un musée ayant la garde de collections patrimoniales au sens de l'article R. 442-5 du code du patrimoine ;
- Compétences scientifiques dans les domaines des collections de l'institution ;
- Expérience dans des fonctions similaires en France ou à l'étranger ;
- Expérience réussie dans le management d'équipes ;
- Expérience réussie dans la recherche et la fidélisation de mécènes ;
- Pratique bilingue de l'anglais.

- Qualités de manager et capacité à fédérer ;
- Sens du service public ;
- Excellentes qualités relationnelles ;
- Connaissance des réseaux patrimoniaux en France et à l'international.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser à : ressources.humaines@madparis.fr
avec la référence « *Candidature directeur musees* » en objet de votre message.